

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUTX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 FEVRIER 2023**

Délibération n° 2023-01-06

Date de la convocation : 18 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de procurations : 5

Votes : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le vingt-quatre février deux-mil-vingt-trois à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUTX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, THOUMY Denis, DUCHAMP Françoise, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, FAURE Pascal, BASTY Jean Pierre, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, EBOLI Laure, BASTY Cécile, LESCANNE Etienne

Procurations : ROCHETTE Yvette procuration à MANDON Geneviève
CROZET Hélène procuration à EBOLI Laure
ORIOU Jessica procuration à ROCHETIN Pascale
RAYMOND Jonathan procuration à SANTIAGO François
LARGERON Olivier procuration à SEUX Christian

Absents excusés : MASSARDIER Alexandre

Secrétaire : DUCHAMP Françoise

**OBJET : CAMPING MUNICIPAL – GITE D'ETAPE ET CHALETS DE LA CROIX DE
GARRY - TARIFS 2023**

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur les tarifs du camping municipal, du gîte d'étape et des chalets loisirs de la Croix de Garry.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **FIXE les tarifs à compter du 1^{er} mars 2023.**

CAMPING TVA 10 %

TARIFS JOURNALIERS :	H.T.	T.T.C.
• Nuitée par personne.....	5.45 €	6,00 €
• Enfant de 2 à 10 ans	1.81 €	2.00 €
• Enfant - de 2 ans.....		Gratuit
• Emplacement (1tente ou 1 caravane ou camping car)	6.36 €	7.00 €
• Tente supplémentaire	3.63 €	4.00 €
• Véhicule supplémentaire.....	2.72 €	3.00 €
• Electricité 16 ampères.....	5.00 €	5.50 €
• Chien	1.81 €	2.00 €
• Caution rallonge électrique		30.00 €
• Jeton laverie	3.63 €	4.00€

FORFAIT

Le forfait comprend : un emplacement pour une caravane ou une tente + électricité + 1 voiture + 4 personnes maximum

ANNUEL : OUVERTURE DU 15 AVRIL AU 15 OCTOBRE

- Forfait payable en 3 échéances au 01/05 – 01/07 – 01/09
par titre de recette auprès du Trésor Public 881.81 € 970,00 €
- par personne supplémentaire..... 81.81 € 90.00 €
- par véhicule supplémentaire..... 54.54 € 60.00 €
- Garage mort du 16 octobre au 14 avril uniquement dans la
partie haute du camping

Du 15 octobre au 15 avril le camping reste fermé. Les propriétaires des caravanes ayant souscrit un abonnement annuel, qui bénéficient à titre gratuit du garage mort, peuvent visiter leur véhicule en s'adressant pendant la journée au gardien des installations sportives, en dehors des heures travaillées au personnel municipal d'astreinte et sur rendez-vous. Le stationnement des caravanes dans la partie basse du camping est interdit.

1 MOIS :	• Juillet ou Août.....	363.63 €	400.00 €
	• par personne supplémentaire.....	72.72 €	80.00 €
	• par véhicule supplémentaire.....	45.45 €	50.00 €
1 MOIS :	• avril – mai – juin - septembre.....	250.00 €	275.00 €
	• par personne supplémentaire.....	36.36 €	40.00 €
	• par véhicule supplémentaire.....	27.27 €	30.00 €
2 SEMAINES :	• Juillet ou Août.....	245.45 €	270.00 €
GARAGE MORT			
	• juillet ou août par jour	27.27 €	30.00 €
	• juin ou septembre par jour.....	13.63 €	15.00 €
	• autres mois non gardé par jour	9.09 €	10.00 €

GITE D'ETAPE TVA 10 %

TARIFS JOURNALIERS :	H.T.	T.T.C.
• 1 journée avec nuit (16 h à 16 h le lendemain) par personne	18.18 €	20.00 €
• Location du gîte sans hébergement jusqu'à 20 h	127.27 €	140.00 €
• Arrhes.....		25 % du prix du séjour
• Location de draps : la paire	10.90 €	12.00 €
• Forfait ménage	68.18 €	75.00 €

CHALETS ET PAVILLON D'ANIMATION TVA 10 %

TARIFS :

H.T.

T.T.C.

CHALETS 4/6 personnes :**Location au mois**

• Octobre à mai	527.27 €	580.00 €
• Juin ou septembre.....	1036.36 €	1140.00 €
• Juillet ou Août	1172.72 €	1290.00 €

Location à la semaine

• Juillet et août	400.00 €	440.00 €
• Juin et septembre.....	354.54 €	390.00 €
• Petites vacances scolaires.....	318.18 €	350.00 €
• Octobre à mai hors vacances scolaires.....	281.81 €	310.00 €

Location au week-end

• 1 nuit	100.00 €	110.00 €
• 2 nuits	136.36 €	150.00 €
• Nuit supplémentaire au-delà de 2 nuits.....	63.63 €	70.00 €
• Location de draps : la paire	10.90 €	12.00 €
• Forfait Ménage.....	54.54 €	60.00 €
• Chauffage (du le 1 ^{er} octobre au 30 mai) – la semaine.....	40.90 €	45.00 €
• Chauffage (du le 1 ^{er} octobre au 30 mai) – le week-end (2 nuits).	22.72 €	25.00 €
• Téléviseur.....		Gratuit

PAVILLON D'ANIMATION :

• Journée de 8h à 22 h.....	145.45 €	160.00 €
• Journée de 8h à 22 h avec location de gîte ou chalet	90.90 €	100.00 €
• Demi-journée de 4h	45.45 €	50.00 €
• Forfait groupe.....	27.27 €	30.00 €
• Forfait Ménage.....	64.54 €	60.00 €

Location du pavillon pour des animations commerciales ou artisanales :

• 1 ^{ère} location - 1 jour - Résident	90.90 €	100.00 €
• A partir de la 2 ^{ème} location -1 jour - Résident	45.45 €	50.00 €
• 1 ^{ère} location - 1 jour - Extérieur.....	118.18 €	130.00 €
• A partir de la 2 ^{ème} location -1 jour - Extérieur	59.09 €	65.00 €
• 1 ^{ère} location - 2 jours - Résident.....	145.45 €	160.00 €
• A partir de la 2 ^{ème} location – 2 jours - Résident.....	72.72 €	80.00 €
• 1 ^{ère} location - 2 jours - Extérieur	172.72 €	190.00 €
• A partir de la 2 ^{ème} location -2 jours - Extérieur.....	86.36 €	95.00 €

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

COPIE CERTIFIEE CONFORME. A SAINT GENEST MALIFAUX, le 25 février 2023.

Le Maire

Vincent DUCREUX



